

www.dampmart.fr



"C'est ensemble que nous réussirons"

17



Courir contre la mucoviscidose

20



Repas des Anciens

29



Une journée avec le Père Noël



SOMMAIRE



4



8



21

L'Écho de Dampmart :

Bulletin d'Informations Municipales
Dépôt légal : n°97 ARC 013
Directeur de la Publication :
Georges CARRE

Rédaction :
Commission Communication
& Information et associations
Photos : ARIA, Patrick Bonnat, DR

Conception et impression :
AZAPRIM : 01 60 07 79 45
tirage : 1 400 ex

Régie publicitaire :
DPL Diffusion - 01 43 04 74 55



Edito

Lettre aux dampmartois

3

Vie communale

Cérémonie commémorative du 11 novembre
Vœux du maire

4

5

Urbanisme - Environnement

Restauration du clocher
Tombe la neige
DOSSIER : La mairie et les Dampmartois
"Les services techniques"
Sietrem : Information importante
Opération Kangourou

8

9

10

12

12

Vie scolaire

Rentrée scolaire
Des nouvelles du projet scolaire
Centre de loisirs
Ecole maternelle :
- Une journée équitation à Jablines
Ecole élémentaire :
- Vaincre la mucoviscidose
- La bourse aux jouets
Une journée avec le Père Noël

13

13

14

15

16

17

Vie Locale

Repas des anciens
Les secrets du vieux grimoire
Où est notre ourson
Carnaval : retenez bien cette date

20

20

27

29

Le coin des associations

Le Petit Dampmartois
Multi Club de Dampmart
Les Z'Improbables
Femina Club
Flash'Danses
La compagnie d'Arc
Tennis club de Dampmart
Volley-Tennis
Les petits Chœurs Musclés

21

22

23

22

21

23

24

24

24

Affaires sociale (ccas)

Unicef
Centre de pédagogie et
de réadaptation pour handicapé

25

Marne et Gondoire

Travaux d'assainissement
Développement économique
Pôle gare

30

30

31

Informations et communication

Etat civil
Téléthon
Chambre d'hôte « la Dhuis »
Faire vivre la démocratie

26

28

27

29



Lettre aux dampmartois

Tout d'abord, j'adresse un grand merci à vous tous, Dampmartoises et Dampmartois qui nous ont fait confiance en nous accordant vos suffrages ; nous saurons nous en montrer dignes.

Les opérations électorales se sont déroulées dans de très bonnes conditions et j'en profite pour remercier les membres de la Délégation spéciale pour cette organisation et pour avoir assuré la continuité de la commune durant les mois qui ont précédé les élections du mois de septembre 2008.

Malgré cette légitimité conférée par les urnes pour la durée de cette mandature, nous sommes conscients que Dampmart reste partagé : un peu moins d'un Dampmartois sur deux ne s'est pas déplacé pour voter ; et les deux listes n'ont pas su intéresser tous les Dampmartois. Nous devons donc, et c'est là notre ambition, travailler pour apporter une réponse à TOUS les Dampmartoises et Dampmartois.

Je voudrais aussi remercier toute l'équipe que j'ai eu l'honneur de conduire pour s'être impliquée avec détermination. Cela a permis de remporter 17 sièges au premier tour et les 6 sièges du second tour. Que l'esprit d'équipe qui s'est développé au cours de cette campagne soit à présent celui du conseil municipal.

Nous avons cinq ans et demi pour concrétiser, ensemble et avec l'aide de toutes les bonnes volontés qui veulent œuvrer pour le village, les décisions et actions pour Dampmart, qui permettront :

- de travailler au maintien des services publics ;
- de proposer des structures scolaires et périscolaires adaptées pour nos enfants ;
- de maîtriser l'urbanisme en s'engageant :
 - pour qu'il n'y ait pas de béton au-delà de la Dhuy ;



- pour la préservation de notre environnement et de la dimension humaine de notre commune ;
- pour l'étude de reprise des voies privées des lotissements ;
- de construire des logements adaptés aux besoins des Dampmartois ;
- d'entretenir les bâtiments municipaux (réhabilitation du gymnase) ;
- de maîtriser la fiscalité et les dépenses de fonctionnement ;
 - de favoriser l'implantation du commerce de proximité et de l'artisanat ;
 - de mettre en place les moyens d'une sécurité adaptée et efficace pour notre commune ;
 - de soutenir les associations, en leur donnant les moyens de réussir ;
 - de développer la solidarité entre les générations ;
 - de lutter contre toute forme d'exclusion et de discrimination ;
- de travailler sur des services adaptés pour nos anciens à leur choix de vie ;
- de conforter Dampmart au sein de la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire ;
- d'informer et de consulter les Dampmartois régulièrement.

Pour réussir cette mandature, nous mettrons les Dampmartoises et les Dampmartois au cœur des débats, nous dialoguerons avec les personnes concernées pour qu'elles réussissent à se parler afin de changer ensemble.

Nous serons à l'écoute des Dampmartois, nous informerons en toute transparence sur les projets et actions du conseil municipal en adéquation avec les possibilités de la commune.

Nous validerons régulièrement le chemin qui a été fait. Une perfection qui arrive trop tard ne sert à rien. Nous avons beaucoup de travail devant nous, mais nous serons mobilisés et motivés dans l'intérêt du village et de ses habitants. C'est ensemble que nous réussirons.

Georges CARRÉ,
Maire de Dampmart

Cérémonie commémorative du 11 Novembre

Il y a tout juste quatre-vingt-dix ans, la France sortait de quatre années d'une guerre qui a tué près de 9 millions de personnes et rendu invalides 8 millions d'êtres humains.

De cette guerre ne nous restent que des témoignages dans nos archives, qu'il nous faut garder dans nos mémoires. En effet, le 12 mars de cette année, le dernier combattant français de ce qu'on appelait la Grande Guerre s'est éteint.

Je souhaite en ce jour de mémoire donner la parole à ceux qui ont vécu les combats, ceux que l'on appelait les poilus, pour que leur récit reste vivant.



Gervais Morillon était un jeune homme calme et joyeux. Avec son frère Georges, ils avaient commencé à travailler avant la guerre dans la pépinière familiale près de Poitiers. Tous deux ont été engagés sur le front.

Le 14 décembre 1914, Gervais Morillon écrivit cette lettre depuis « Tranchées-Palace » :

Gervais fut tué à vingt et un ans en mai 1915.



« Chers Parents,

Il se passe des faits à la guerre que vous ne croirez pas ; moi-même je ne l'aurais pas cru si je ne l'avais pas vu. Avant-hier – et cela a duré deux jours dans les tranchées que le 90^e occupe en ce moment – Français et Allemands se sont serré la main ; incroyable je vous dis !

Voilà comment cela est arrivé : le 12 au matin, les Boches arborent un drapeau blanc et crient : «Kamarades, Kamarades, rendez-vous. » Ils nous demandent de nous rendre « pour la frime ». Nous, de notre côté, on leur en dit autant ; personne n'accepte.

Ils sortent alors de leurs tranchées, sans armes, rien du tout, officier en tête ; nous en faisons autant et cela a été une visite d'une tranchée à l'autre, échange de cigares, cigarettes, et à cent mètres, d'autres se tiraient dessus ; je vous assure, si nous ne sommes pas propres, eux sont rudement sales, dégoûtants ils sont, et je crois qu'ils en ont marre eux aussi.

Mais depuis, cela a changé ; on ne communique plus ; je vous relate ce petit fait, mais n'en dites rien à personne, nous ne devons même pas en parler à d'autres soldats.

Je vous embrasse bien fort tous les trois.

Votre fils, Gervais. »

Au milieu de cette guerre, entre les obus et les combats rapprochés, nous avons avant tout des hommes qui, au final, partagent le même quotidien, les mêmes interrogations et les mêmes espérances.

L'autre est-il mieux loti, mieux nourri que moi ? Est-il installé plus confortablement ? En fait, l'autre est comme moi. Je l'ai vu, il me ressemble et demain je devrai le combattre et peut être qu'un seul de nous deux pourra retrouver sa famille.

Gervais Morillon nous rappelle que l'humanité existe : tendre la main vers l'autre qui n'est finalement pas si différent. De ces combats de nos poilus, des valeurs et messages essentiels nous sont transmis : la fraternité est un combat, avant tout sur soi, la liberté est précieuse, ils ont versé leur sang pour elle.

Georges CARRÉ,
Maire de Dampmart

Vœux du Maire

Le discours

La traditionnelle cérémonie des vœux du maire s'est déroulée au gymnase Roby le 19 décembre 2008 en présence de nombreux élus des communes voisines, des acteurs du tissu associatif ainsi que de nombreux Dampmartois.

C'est la première fois que me revient l'honneur de m'adresser à vous en tant que maire. Et je suis heureux de profiter de cette occasion pour vous présenter l'équipe que les Dampmartois ont élue et qui s'est mise au travail sans compter depuis deux mois maintenant.

Les habitants ont d'ailleurs pu découvrir le visage et le domaine d'action de chacun dans un dépliant de présentation des élus, l'occasion étant donnée en ce jour de vous les présenter à nouveau. C'est une équipe d'expérience et fortement renouvelée qui apporte ses compétences et son dynamisme au service du village et de ses habitants.

La cérémonie des vœux est traditionnellement le moment pour faire le bilan de l'année écoulée et les vœux à formuler pour l'année à venir. Pour Dampmart, malgré la forte implication du conseil depuis deux mois, il est encore un peu tôt pour l'heure du bilan.

L'année 2008, nous avons tous pu le constater, a été mouvementée : à l'échelle mondiale tout d'abord, où nous devons faire face à des défis nouveaux. Mais aussi, plus modestement, à Dampmart qui a connu trois maires et un président de Délégation spéciale. Dans un contexte qui a été tendu et passionné, je tiens à remercier M. le Sous-Préfet et la Délégation spéciale présidée par M. Blanchet pour avoir assuré la continuité du fonctionnement de la commune et des services publics, pour l'organisation des opérations électorales qui se sont déroulées dans de très bonnes conditions et qui ont permis l'expression d'une démocratie sereine.



La Députée, Chantal Brunel

Le président de Marne et Gondoire, Michel Chartier



Le sous-Préfet, Michel Jeanjean



Le discours (suite)

Ma gratitude s'adresse également à l'ensemble des employés municipaux qui, sur l'ensemble de l'année, a montré une fois de plus son implication à répondre aux sollicitations des Dampmartois et son sens professionnel.

Je remercie particulièrement le personnel du centre loisirs pour les décorations à l'occasion de ces vœux.



Merci aux bénévoles qui œuvrent dans l'ombre, car, sans leur dévouement, l'organisation et le déroulement des manifestations ne pourraient pas se faire. Je les remercie pour toutes les décorations du village pour lesquelles ils n'ont pas compté leurs heures pour que tout soit prêt. J'associe aussi à ces remerciements les enfants des écoles, du centre de loisirs et de l'association Le Petit Dampmartois pour l'élaboration des cartes des vœux que nos anciens ont tant appréciées lors du repas de fin d'année et de la remise des colis.

Merci aussi aux associations qui sont le cœur de la vie d'un village ; vous pouvez compter sur la municipalité pour vous accompagner dans vos projets dans la mesure de nos moyens, et tous ceux qui animent le tissu économique et social.

Nous avons besoin de l'énergie et des compétences de tous. Dampmart se construit pour vous et avec vous. Il y a beaucoup de projets à venir et de chantiers à mener.



À partir de janvier : nous allons mener une concertation avec les Dampmartois sur les problèmes rencontrés quotidiennement dans le village dans le prolongement de notre démarche de rencontre des habitants durant la campagne électorale : des échanges fructueux, une expérience forte, nous souhaitons poursuivre le dialogue.



Nous allons donc inviter les habitants à venir nous rencontrer pour nous permettre d'affiner notre plan d'action en matière de sécurité, de stationnement, de circulation de tous les piétons.



Cette démarche s'inscrit aussi dans notre volonté de communiquer plus directement et en toute transparence avec les Dampmartois.

Dampmart va se doter d'outils importants pour l'avenir : le P.L.U. – Plan local d'urbanisme. Il permettra d'identifier, de prendre en compte et d'organiser le village en gardant à l'esprit l'aménagement du territoire et la préservation de l'environnement. Il permettra de disposer d'un outil d'organisation de la vie du village. Le Plan local d'urbanisme remplacera le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) qui ne permet pas de prendre en compte les exigences d'urbanisme actuelles. Il s'inscrit bien sûr en cohérence avec les réflexions menées par Marne et Gondaire sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'agglomération.

Ce chantier comprendra également un volet sur la prise en compte du Programme local d'habitat pour satisfaire les obligations de diversité de l'habitat et de création de logements aidés.

En ces temps difficiles de crise économique et financière, nous nous attacherons à aider à la recherche de solutions aux problématiques individuelles. Nous nous devons d'être proches de ceux qui rencontrent des difficultés, de favoriser le lien entre les habitants quels que soient leur âge et leur condition sociale.

Le lien doit aussi profiter aux entrepreneurs, commerçants et artisans de la commune dont la présence est essentielle sur notre territoire.

La crise donne également le devoir aux élus – c'est leur rôle habituel mais qui est rendu encore plus nécessaire – de maîtriser les finances publiques. À l'heure où nous travaillons sur le

budget 2009, notre préoccupation est que chaque euro dépensé soit un euro utile.

Et l'amélioration de certains de nos équipements est non seulement utile, mais nécessaire. Par exemple, tout le monde s'accorde sur le fait que Dampmart doit revoir les conditions d'accueil des enfants.

Nous y travaillons dans un esprit de consensus, en utilisant toutes les études réalisées et en faisant appel aux compétences du Trésor Public – dont je veux souligner la qualité de nos échanges et le professionnalisme – pour valider la faisabilité financière.

Ce processus aboutira à une consultation des Dampmartois et une décision sera prise en 2009.

Au-delà de nos problématiques communales, nous savons bien que Dampmart dans son coin est limité, il faut s'ouvrir aux autres, chercher autour de nous la mutualisation de moyens, d'idées, et de projets fédérateurs afin de ne pas avancer seuls sur des sujets divers : des réflexions en cours avec les communes de Pomponne, Carnetin et Thorigny ont permis d'avoir un vrai dialogue d'ouverture pour mutualiser les moyens afin d'être plus efficaces dans l'action et économiquement.

Mais nous ne créons pas une intercommunalité bis, nous nous inscrivons pleinement dans les actions et projets de Marne et Gondoire, dont elle a les compétences et nous sommes fiers d'en faire partie.

Je voudrais m'adresser, maintenant, plus particulièrement à un Dampmartois qui a œuvré pour notre village et consacré une partie de sa vie, en bénévole infatigable ou en tant qu'élu, et de son énergie à faire que Dampmart soit ce qu'il est aujourd'hui. Dix-neuf années de forte implication, dont sept ans à la tête du conseil municipal de Dampmart.

Honnêteté et désintéressement à donner sans compter. J'ai nommé François Pellissier. Animé d'un courage politique reconnu de tous, il a su entre autres – car il serait vain d'énumérer tout ce qu'il a fait depuis son arrivée dans notre village – lancer la réflexion sur

l'accueil des enfants et porter l'adhésion de Dampmart au sein de la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire.

Pour vous remercier de ce chemin parcouru aux côtés des Dampmartois, sur mon initiative auprès de M. le Sous-Préfet, je suis particulièrement heureux et fier de vous décerner, au nom de M. le Préfet, le titre de « Maire honoraire de Dampmart ».

Pour finir sur une note peut-être un peu moins réjouissante mais qui est une réalité, je voudrais souligner que nous vivons dans un monde qui bouge, les ressources sont limitées et vont se raréfier. Des pays connaissent la souffrance et la guerre. La démocratie n'est

pas présentes partout et je formule le souhait d'aller vers un monde plus juste.

2008 a été pour certains d'entre nous l'épreuve de la perte d'un être cher ou d'un accident

de la vie. En cette période de fête et de joie, ayons une pensée pour ceux qui souffrent.

Pour réussir cette mandature, nous mettrons les Dampmartois et les Dampmartois au cœur des débats, nous dialoguerons avec les personnes concernées pour qu'elles réussissent à se parler, afin de changer ensemble. Nous serons à l'écoute des Dampmartois, nous informerons en toute transparence sur les projets et actions du conseil municipal en adéquation avec les possibilités de la commune. Nous validerons régulièrement le chemin qui a été fait.

Nous avons beaucoup de travail devant nous, mais nous serons mobilisés et motivés dans l'intérêt du village et de ses habitants. C'est ensemble que nous réussirons.

Les membres du conseil municipal et l'ensemble des agents communaux vous présentent très sincèrement tous leurs vœux de bonheur, de réussite dans ce que vous entreprendrez, de joie, de santé pour vous et vos proches pour la nouvelle année.

Encore une fois, bonne année 2009 à tous.

Georges CARRÉ, Maire de Dampmart



Médailles du Travail 2008

Certaines Dampmartoises sont à l'honneur cette année au titre de la médaille du travail.

- Mme Carbonell Joséfina : Agent de Service Hospitalier, Polyclinique de Lagny sur Marne, médailles d'argent, vermeil, or.
- Mme Kerganvet Dominique : Gestionnaire assistant assurances, Gan Assurance à Paris, médaille d'or.
- Mme Lhermitte Bernadette : Rédacteur production auto 4, Thelem assurances à Chessy, médaille grand or.
- Mme Dutoy Micheline : Hôtesse d'accueil assurance maladie à Paris, médaille grand or.
- Mme Couturier Martine : Chargée de communication, Axa France supports à Paris, médaille d'or.
- Mme Delacherie Mireille : Cadre, Caisse nationale d'assurance vieillesse à Paris, médaille vermeil.

Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale 2008

- Mr Bisko Boze : Ancien conseiller Municipal de la ville de Dampmart, médaille d'argent.

Médailles de la Jeunesse et des Sports 2008

- Mlle Gros Monique : Joueur, entraîneur, arbitre, présidente de la JSD Dampmartoise, médaille d'or.
- Mlle Gros Marie-France : Joueur, entraîneur, arbitre, présidente de la JSD Dampmartoise, médaille d'or.

Restoration de l'Eglise Saint Médard

Les travaux de restauration du clocher ont débuté au 1^{er} trimestre 2007 par la reprise de charpente, la réfection de la toiture.



Octobre 2007 : les travaux de maçonnerie du clocher débutent avec le montage des échafaudages. L'ancien ravalement est piqueté sur 13 centimètres d'épaisseur, soit plus de 80 mètres cubes de gravats, 12 camions seront nécessaires pour les évacuer.

Un temps de séchage est nécessaire pour assainir les murs avant la pose du grillage et du nouvel enduit nécessitant 15 tonnes de chaux et 47 mètres cubes de sable.



Il a été choisi un enduit traditionnel qui, dans un premier temps, laisse apparaître des nuances de couleur variable (martrage, taches, etc.) qui sont dues aux supports et aux différentes épaisseurs de l'enduit. Il évoluera dans le temps et vieillira en prenant sa patine.



Une remise aux normes de l'électricité du clocher et de la sacristie a été réalisée ainsi que la couverture des abat-sons et des têtes de contreforts.

Une révision de la toiture de l'église et un nettoyage intérieur et extérieur des sols et des murs ont été pratiqués. Ces travaux se sont terminés en décembre 2008.

Seul vestige de notre commune avec le puits de la Dame-Blanche, le clocher devait absolument être mis en valeur.

Depuis le 15 décembre 2008, des essais d'éclairage ont commencé.





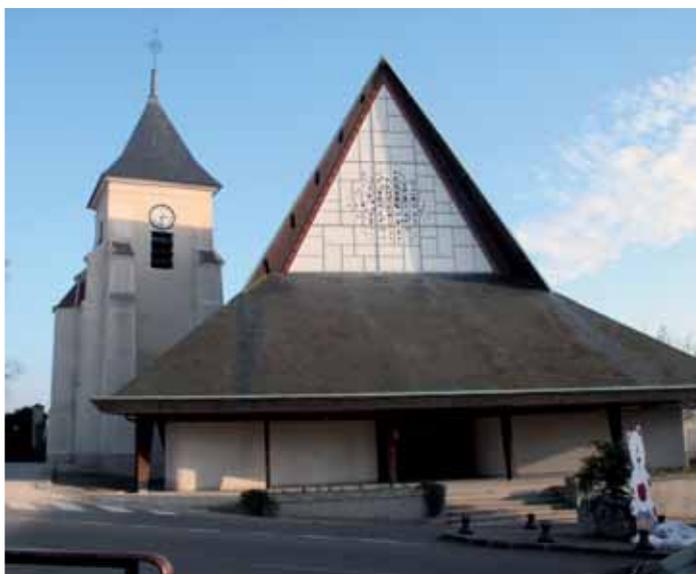
Ces essais se feront suivant le calendrier ci-dessous :

- 15/12/08 au 15/01/09 éclairage par le haut en jaune*
- 15/01/09 au 22/01/09 éclairage par le bas en jaune**
- 23/01/09 au 30/01/09 éclairage par le bas en jaune et blanc**
- 31/01/09 au 15/02/09 éclairage par le haut en jaune et blanc*

* Les éclairages par le haut se feront toute la nuit.
 ** Les éclairages par le bas ne se feront que jusqu'à 21 h 30 pendant le temps des essais.

Nous vous proposons de participer au choix final au travers d'une enquête qui a été distribuée dans vos boîtes aux lettres (des exemplaires sont à disposition en mairie). Cette enquête se terminera le 1^{er} mars 2009 et sera suivie par l'exécution des travaux. Nous restons bien entendu à votre écoute pendant les différentes phases de ces essais.

La Commission Urbanisme



Tombe la neige !!!!

Nous avons connu un épisode neigeux particulièrement important. Lundi 5 janvier 2009, les températures diminuant à une vitesse vertigineuse durant la nuit, chutes de neige associées : il était important d'agir vite. Ce qu'a fait le service technique dès 5 h 30 du matin afin que, à 8 heures, les rues de Dampmart puissent être praticables.



Une autre intervention de salage a été effectuée de 12 heures à 15 heures ; hélas ! la mésaventure due aux intempéries ne s'est pas arrêtée là. 17 heures : les températures glaciales ont laissé un sol « cristallisé » et c'est le moment qu'a attendu la saleuse du tracteur pour tomber en panne. Le service technique, dans l'urgence, a tenté de réparer le matériel tout en organisant un salage manuel jusqu'à 21 heures.

Mardi matin, 5 h 30 : matériel toujours en panne, nouveau salage manuel des rues... Ouf, la réparation a eu lieu en fin de matinée, le nouvel équipement est entré en fonction.

Malgré le dévouement du personnel du service technique qui, en deux jours, a déversé 5 tonnes de sel dont la moitié à la main, le résultat n'a pas été à la hauteur de nos attentes. Nous nous en excusons auprès des Dampmartois qui ont eu à en subir les conséquences.

À nous de faire mieux la prochaine fois...

Le Conseil Municipal



La Mairie et les Dampmartois

Afin de vous éclairer sur l'organisation du personnel de mairie, nous vous présenterons dans chaque numéro de l'Écho la composition et le rôle des différents services présents dans votre mairie.

Pour ce premier dossier, nous avons rencontré les Services techniques.

Afin de vous éclairer sur l'organisation du personnel de mairie, nous vous présenterons dans chaque numéro de l'Écho la composition et le rôle des différents services présents dans votre mairie.

Pour ce premier dossier, nous avons rencontré les Services techniques

Il a pour principales missions :

- entretien de la voirie municipale ;
- entretien des bâtiments municipaux (gymnase, écoles...) et des espaces verts (tonte, plantations...);
- entretien des matériels municipaux (balayeuse, parcs automobiles...);
- mise en œuvre de la logistique propre aux événements locaux (chaises, tables, estrade, décoration de Noël...);
- soumission et suivi des marchés (grosses réparations : clocher de l'église,

travaux dans les écoles...) qui font l'objet de réunions de chantier régulières ; élaboration du budget après concertation

Il est composé d'une équipe de cinq personnes polyvalentes



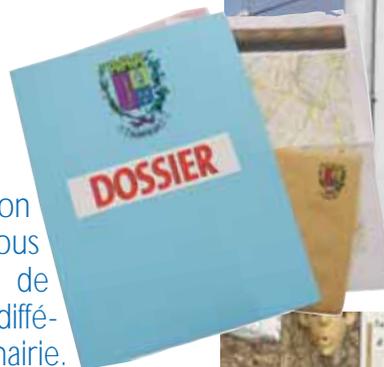
■ **Monsieur Christian Jouanneau**, plus spécialement chargé de l'encadrement de l'équipe (gestion du personnel, formation...) de l'hygiène, de la sécurité, de la supervision des techniques, des travaux, des manifestations, des fêtes et cérémonies ;

■ **Monsieur Jean-Jacques Deruelle**, en charge des techniques et travaux (voirie, balayeuse, espaces verts, mécanique, cérémonies, fêtes et manifestations, maintenance des bâtiments communaux).



■ **Monsieur Marc Bourdier**, en charge de l'encadrement en cas d'absence du responsable, des techniques et travaux (voirie, espaces verts, mécanique, cérémonies, fêtes et manifestations, maintenance des bâtiments communaux) ;

■ **Monsieur Frédéric Fixari**, en charge des techniques et travaux (entretien du gymnase...).



avec les usagers potentiels du service technique (écoles, centre de loisirs, cantine, cimetière...);
gestion des relations avec les organisations extérieures liées à la commune (Communauté de communes Marne et Gondoire, SIETREM...) pour tous les services faisant l'objet d'une délégation (assainissement, traitement des ordures ménagères, transports...).



■ **Monsieur Urbano Sanchez**, en charge des techniques et travaux (entretien du gymnase...).

■ **Madame Jocelyne Engelmann**, en charge de : la gestion des permis de construire, la gestion des déclarations préalables, la délivrance des certificats d'urbanisme, la prise de rendez-vous des réunions de chantier ou elle assiste M. Jouanneau, le suivi administratif des marchés, la



gestion des relations avec Marne et Gondoire pour les travaux d'assainissement, la consultation du POS, la gestion des DIA (Déclaration d'intervention d'aliéner), des arrêtés de circulation, des dérogations de tonnage des véhicules, la gestion du projet EHPAD (Établissement hospitalier des personnes âgées dépendantes), la gestion de la conformité des établissements recevant du public (ERP) en liaison avec les pompiers (gymnase, résidence de la Dhuys, écoles...). Elle reçoit les administrés sur rendez-vous le lundi matin et le jeudi après-midi aux heures d'ouverture de la mairie.



Courant janvier 2009, les services techniques changent de locaux pour emménager place des Ormes et ainsi libérer l'école primaire Émile-Blanchet. Les bureaux restent à la mairie.

Le service technique se tient à votre disposition :

par téléphone au : 01 64 30 59 74,

par Internet à l'adresse suivante : urba.tech@dampmart.fr

La Commission Communication

Le service technique en chiffres

Dampmart possède :

**15 kilomètres de voirie et 10 kilomètres de chemins ;
12 000 mètres carrés d'espaces verts.**

L'entretien nécessite :

**12 à 15 bennes par an ;
100 mètres cubes de feuilles et déchets.**

En 2008, 45 déclarations préalables et 18 demandes de permis de construire ont été déposées.

Principaux appels reçus :

- eau (fuites, dysfonctionnements...)
- assainissement (mauvaises odeurs, évacuations...)
- stationnement (problèmes...)
- livraison de matériaux
- constructions
- dépôts sauvages
- salage
- problèmes de chiens, de chats...

Dépôts sauvages

En novembre 2008, la commune de Dampmart a fait enlever 21 mètres cubes de déchets pour un montant de 1 050 euros. Cette opération est renouvelée 3 à 4 fois par an. La facture pour la commune est donc facile à calculer. À méditer...





sietrem

Information importante

Vous avez présenté à la collecte sélective des cartons ondulés à côté du bac jaune destiné aux emballages ménagers.

Nous vous rappelons que seuls les emballages déposés dans le bac sont collectés.

Si votre bac est de trop faible capacité, nous vous invitons à vous connecter sur le site internet du SIETREM à la rubrique « Maintenance des conteneurs ».

Vous pourrez commander directement un bac plus grand. Vous pouvez également contacter les ambassadeurs du tri au numéro vert.

Les gros cartons, type cartons de déménagement, cartons d'emballage d'appareils électroménagers ou autres, prenant trop de place dans le bac de tri, sont à déposer en déchetterie.

Chaque vendredi après-midi, un employé municipal est chargé de collecter ces erreurs pour les déposer ensuite à la déchetterie. Si chacun respecte des consignes de tri, cet agent pourrait être affecté à d'autres tâches au sein de la commune.

Pour plus de renseignements sur le geste de tri, vous pouvez vous rendre sur le site Internet du SIETREM ou contacter les ambassadeurs du tri, du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

@ www.sietrem.fr

N°Vert 0 800 770 061

Horaires d'ouverture des déchetteries

Du 1^{er} octobre au 31 mars

CROISSY BEAUBOURG
ST-THIBAUT-DES-VIGNES

CHELLES
NOISIEL

Lundi & Mercredi	9h00 - 13h30	13h00 - 17h00
Mardi, Jeudi & Vendredi	13h00 - 17h00	9h00 - 13h30
Samedi	9h00 - 12h00 / 13h00 - 17h00	
Dimanche	9h00 - 13h00	

Du 1^{er} Avril au 30 septembre

CROISSY BEAUBOURG
ST-THIBAUT-DES-VIGNES

CHELLES
NOISIEL

Lundi & Mercredi	9h00 - 13h00	15h00 - 19h00
Mardi, Jeudi & Vendredi	15h00 - 19h00	9h00 - 13h00
Samedi	9h00 - 12h00 / 14h00 - 19h00	
Dimanche	9h00 - 13h00	

Fermeture les jours fériés

Opération Kangourou

Afin de sensibiliser les Dampmartois à la collecte sélective et à la préservation de l'environnement, la municipalité a mis en place la collecte des déchets toxiques avec le camion Kangourou.

Ce dernier stationne place des Fêtes, les samedis 31 janvier, 25 avril, 25 juillet, 31 octobre 2009, place des Fêtes.

Venez déposer vos déchets toxiques dans le camion Kangourou : aérosols, piles, produits cosmétiques, ménagers (cire, eau de Javel, insecticide, lessive...) produits de bricolage (peinture, anti-rouille...), médicaments non utilisés ou périmés.

Ce service est gratuit pour tous les habitants de la commune. Stockés sans précaution, ces produits sont toxiques ou dangereux. Vidés dans l'évier, ils dérèglent le traitement des eaux usées.

Déposés avec les ordures ménagères, ils sont dangereux pour le personnel de collecte et polluent les rejets des usines d'incinération. Jetés dans la nature, ils représentent un risque de pollution des nappes phréatiques et de l'atmosphère.

Le site Internet du SIETREM

www.sietrem.fr

PRODUITS AVEC L'ÉTIQUETTE ORANGE



Lettre C
produit corrosif



Lettre E
produit explosif



Lettre F
produit inflammable



Lettre T
produit très toxique



Lettre X
produit irritant



Lettre O
produit comburant



Lettre XN
produit nocif



La rentrée scolaire 2008-2009

À l'école élémentaire, la rentrée de l'année scolaire 2008/2009 a vu se réaliser ce que beaucoup de parents redoutaient, à savoir la fermeture d'une classe. Les chiffres étaient connus depuis quelque temps et le sous-effectif de 11 enfants le jour de la rentrée a contraint l'académie à ne pas ouvrir la 8e classe. L'ouverture de cette 8e classe se serait justifiée si 192 enfants avaient été présents.

Certains professeurs des écoles ont, par conséquent, une classe à deux niveaux.

Les 181 enfants sont répartis comme suit :

CP Mme DUCHE	25 enfants
CP/CE1 Mme HERNANDEZ	21 enfants (8 + 13)
CE1 Mme LEVASSEUR	27 enfants
CE2 Mme HUMBERT	28 enfants
CE2/CM1 M. LEMEURE	24 enfants (4 + 20)
CM1/CM2 Mlle BENE	28 enfants
CM2 M. FRANVILLE	28 enfants



Pour la maternelle, la rentrée s'est faite avec des horaires décalés selon le niveau d'âge des enfants ; cela a été très apprécié des parents qui ont ainsi pu faire la rentrée des grands en élémentaire et ensuite tranquillement celle des petits en maternelle. Les enfants qui rentraient pour la première fois à l'école ont ainsi pu profiter de la cour et d'un accueil plus personnalisé.

Les effectifs sont stables. La répartition des 128 enfants est la suivante par classe :

• de Noëlle GALOPIN	25 petits
• de Julie TRENEL et Anne GEFFROY	27 moyens
• de Florence DECORNE	26 grands
• de Claire GALLET	10 moyens et 16 grands
• de Jackie GLASER	16 petits et 8 moyens

Depuis la rentrée 2008, la semaine d'école s'organise sur quatre jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Une aide personnalisée, mise en place conformément aux directives de l'Éducation nationale et assurée par le corps enseignant, reçoit les enfants rencontrant des difficultés dans leur apprentissage les lundis, mardis et jeudis de 16 h 30 à 17 h 10.

Bonne année scolaire pour tous.

La Commission Scolaire

Des nouvelles du projet scolaire

Comme annoncé aux Dampmartois durant la campagne électorale, nous travaillons activement à l'étude comparative des projets scolaires issus des deux précédentes mandatures.

Nous procédons en étroite collaboration avec l'architecte retenu par les deux précédentes équipes municipales et préparons une réunion publique qui se tiendra au cours du premier semestre 2009.

La pertinence des projets présentés nécessite de valider les besoins en matière de capacité d'accueil, d'une part pour le périscolaire (centre de loisirs et cantine) et d'autre part, pour les écoles, maternelles et élémentaires.

Nous devons aussi tenir compte des capacités financières de la commune et nous nous appuierons pour cela sur l'analyse financière des comptes de Dampmart que réalisera le Trésor public au cours du mois de mars prochain sur la base des comptes définitifs 2008.

Les grands axes de comparaison qui vous seront présentés porteront sur :

- les projets architecturaux ;
- les capacités d'accueil ;
- les contraintes :
 - en matière de circulation,
 - en matière de réalisation ;
- les délais ;
- les coûts :
 - de construction,
 - de fonctionnement ;
- l'impact sur les comptes de la commune.

Soyez assurés que, malgré un contexte économique très dégradé, répondre aux besoins des Dampmartois en matière scolaire et périscolaire reste une de nos priorités.

La Commission Grands Projets

> Le centre de loisirs

Vacances de Toussaint et de Noël au centre de loisirs

Durant les vacances de Toussaint 2008, 33 enfants de 3/5 ans et 36 enfants de 6/11 ans ont été accueillis sur le centre de loisirs du 27 octobre au 5 novembre 2008.

Les animateurs leur ont proposé différentes activités, autour de la protection de l'environnement :

- activités manuelles, réalisées avec des matériaux naturels ramassés lors des promenades
- spectacle sur la protection de l'environnement **la Forêt du général Hibou** le mardi 4 novembre
- exposition sur le patrimoine de Dampmart, le mercredi 5 novembre
- jeux sportifs et collectifs
- jardinage
- découverte d'une drôle de machine, **la scie à chantourner**
- sans oublier la fête d'Halloween le vendredi 31 octobre.

Nous proposerons une exposition des activités réalisées par les enfants du centre de loisirs, courant mars. (La date sera communiquée ultérieurement.)

Marie-Luce, animatrice au centre de loisirs, nous a proposé une exposition sur **le patrimoine de Dampmart** rendu possible grâce au concours de La Grangée de l'histoire. Nous remercions M. et Mme Vanzaghi, présidents de l'association.



Spectacle protection de l'environnement : la Forêt du général Hibou.



Jardinage, prévision pour le printemps.



M. et Mme Moisy



Fête d'Halloween Octobre 2008.



> Le centre de loisirs

Vacances de Noël 2008



Du 22 décembre au 2 janvier 2009, 25 enfants de 3/5 ans et 20 enfants de 6/11 ans ont réalisé différentes activités manuelles pour les fêtes de fin d'année. Objets pour le sapin, cartes de Noël, décoration de bougies, boîtes, spirales et photophores de Noël, calendriers 2009, personnages, cartes de vœux...

Toutes ces activités ont été encadrées par les animateurs du centre de loisirs, dans la joie et la bonne humeur.

Les enfants ont terminé les vacances fiers d'avoir réalisé ces activités et de les emporter pour les fêtes.



Réalisation de photophores et de boîtes de rangement pour Noël.

Chaque année, nous accueillons sur le centre de loisirs, les mercredis et durant les vacances scolaires, un stagiaire en formation BAPAAT (Brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien de la Jeunesse et des Sports). Baptiste a terminé sa formation avec succès et nous accueillons, pour cette année 2009, Rémy.

Petite fête pour le départ de Baptiste.

Arrivée de Rémy dans la joie.

Toute l'équipe du centre de loisirs vous souhaite une bonne année 2009.

**Le samedi 4 avril 2009
de 10 h à 13 h
Exposition des travaux réalisés par
les enfants du centre**



> Ecole Maternelle



Une journée Equitation à la Base de Jablins



Le Lundi 17 novembre 2008. Cette journée équitation s'est bien passée. Le matin, nous avons pris le car : c'était bien, c'était rapide !

Ensuite, nous avons passé la matinée à nous promener et à jouer à l'aire de jeux (toboggans, araignée, descente de pompiers...) pendant que la classe de Claire était à l'activité équitation.

À midi, comme il faisait beau, les deux classes se sont retrouvées et nous avons pique-niqué dehors sur des tables et des bancs en bois.

L'après-midi, c'était notre tour de faire du poney.

Il y avait quatre ateliers qui «tournaient» : brossage du poney ; cours de poney ; visite des écuries ; et travail sur le livret du poney.

Après cette journée, nous étions bien heureux et bien fatigués.

Vivement la prochaine sortie !



Grande Section Maternelle
Classe de Florence

Ecole Elémentaire

Courir contre la Mucoviscidose

Depuis plusieurs années, à l'initiative de Monsieur Franville, directeur de l'école élémentaire de Dampmart, les élèves des classes de CP au CM2 participent aux virades de l'espoir, journée nationale de lutte contre la mucoviscidose.

Le 26 septembre dernier, ils ont effectué une course autour du terrain de football de Dampmart afin de récolter des fonds destinés à être versés à l'association « vaincre la mucoviscidose ». Enthousiastes de servir cette cause, les enfants se sont surpassés. Les CP ont fait 2 tours de stade, les CE1 en ont fait quatre et les CE2 six. Pour les plus



grands... 8 tours pour les CM1 et 10 pour les CM2. Quelques athlètes en herbe, galvanisés par les applaudissements, en ont fait un peu plus. Certains parents et une institutrice ont choisi de donner un exemple de solidarité en participant eux aussi à la course.

Les dons faits par les parents se sont



élevés à 731 euros qui sont allés alimenter les fonds de l'association. Merci à l'équipe enseignante et aux enfants pour leur participation, aux dampmartois pour leurs dons. Rendez-vous en septembre prochain !

Site internet de l'association :
www.vaincrelamuco.org

Bourse aux jouets

Les enfants avaient bien installé les jouets sur leur stand, certains les avaient même décorés avec des guirlandes.

Il était facile de reconnaître les stands

tenus par des filles de ceux tenus par des garçons ! Les jouets s'y trouvant étant, bien sûr, ceux des enfants tenant les stands.

Sur l'invitation du directeur de l'école élémentaire, l'association des parents d'élèves a tenu un stand de gâteaux et boissons le samedi.

Melle Béné, institutrice de CM1/CM2 avait également confectionné des gâteaux, et préparé du thé.



Un stand de produits artisanaux était également présent. Ces jolis objets à petits prix ont intéressé beaucoup de visiteurs.



Ces deux journées n'ont pas connu une grande fréquentation, mais les enfants présents ont cependant été ravis de vendre et d'acheter !

Association des parents d'élèves

Une journée avec le Père Noël

Le 19 décembre 2008, veille des vacances scolaires, l'Association des parents d'élèves a été heureuse de pouvoir fêter Noël au sein des écoles, vivant ainsi un moment de convivialité et de détente avec les enfants, les enseignants et les représentants de la mairie. Le matin, la visite commence avec la maternelle ; notre bonhomme en rouge était très, mais vraiment très attendu...



Quelle magie de voir briller dans les yeux de nos enfants la joie de voir le Père Noël arriver pour leur offrir des livres et des chocolats ; il a même posé avec les Oscars Nonos dans la classe de Claire.

Les enfants, eux aussi, ont gâté le Père Noël avec des chants, de très nombreux dessins et des bisous qui l'accompagnaient à chaque classe visitée.



Un goûter a clôturé cette matinée avec gâteaux, bonbons, boissons, ballons et musique pour faire la fête. Les enfants n'ont pas dû beaucoup manger le midi ce jour-là, mais peu importe. Quelle belle matinée !

La journée du Père Noël s'est poursuivie l'après midi car à 14 heures, il était attendu à l'école élémentaire.



Du CP au CM2 les enfants étaient tout excités à l'idée de le voir arriver. Malgré leur âge, bien assis derrière leur table, leurs yeux étincelaient comme ceux des petits. Ils n'ont pu résister à l'envie de venir l'embrasser à la fin de la distribution.



Même les instituteurs ont été très sages et on en a eu droit à une boîte de chocolat...

Le goûter qui suivit fût gigantesque et très réussi ; les enfants sont repartis avec un petit paquet de bonbons offert par l'association.



Nous tenons à remercier tous les parents qui se sont mobilisés tant par leur présence que par la confection de gâteaux. L'association remercie également la directrice de l'école maternelle, le directeur de l'école élémentaire ainsi que tous



les enseignants pour leur accueil et leur participation. N'oublions pas les représentants de la mairie pour leur participation active à cette journée.



Un grand merci tout particulier à celui sans qui cette journée n'aurait pu exister...

Nous sommes certains que vous l'aurez tous reconnu, il s'agit bien évidemment du Père Noël.

Merci à tous pour ces bons moments et bonne année !

*Association des Parents d'élèves
Aude Zafour et Catherine Alibert Brignone*



> Le père Noël dans les écoles de Dampmart

Le père Noël est passé un peu en avance à l'école maternelle et élémentaire de Dampmart..

Le 19 décembre, il a remis à chaque écolier, offerts par la mairie, un livre, pour la culture, des chocolats, pour faire passer la culture...

Un goûter organisé par l'association des parents d'élèves dans l'enceinte des écoles, a permis aux enfants, aux enseignants et aux parents, de passer un moment de détente, bienvenu à l'heure où flottait déjà dans les yeux des petits dampmartois, un doux air de vacances.

La Commission Scolaire



Repas des anciens

La municipalité a eu le plaisir, le vendredi 12 décembre, de recevoir au gymnase une partie de nos anciens, les autres préférant recevoir chez eux le colis traditionnel.

Cette rencontre est l'occasion pour beaucoup d'entre eux de se voir et surtout d'échanger, ce qui n'est pas toujours possible dans la vie quotidienne.



Après un repas apprécié de tous, le temps de la danse est venu. Au rythme d'une musique variée, les couples ont évolué.



Comme toutes les autres années, les enfants des écoles ont réalisé des dessins destinés à chacun de nos anciens. Ce geste très apprécié permet, l'espace d'un moment, de rapprocher les générations. Merci à tous les enfants et au corps enseignant.



Très vite, l'heure du départ est arrivée. Bonne et heureuse année 2009 pour vous et tous vos proches.

La Commission Vie Locale

Des chocolats et des dessins pour les résidents de la maison de retraite

Le 14 janvier, en présence de quelques élus les enfants du centre de loisirs ont remis aux personnes âgées de la résidence la Détente des boîtes de chocolats accompagnées des vœux du maire et de dessins de Noël faits par les enfants des écoles, du centre de loisirs et du « Petits Dampmartois ». Jeunes et moins jeunes étaient contents de cette rencontre.

Les secrets du vieux Grimoire

Spectacle pour les enfants

- « Eh les enfants ! le samedi 20 décembre 2008, que s'est-il passé ?
 - C'était le premier jour des vacances !
 - Oui c'est vrai, mais pendant l'après-midi, dans la salle polyvalente ?
 - Ah vous parlez du spectacle organisé pour les enfants !

C'était génial !

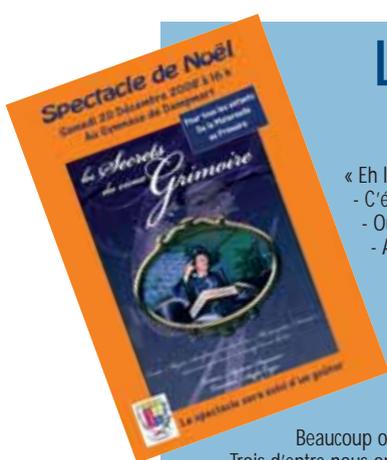
Nous étions nombreux assis par terre devant le monsieur qui faisait des tours de magie et nos parents installés plus confortablement sur des chaises.

Beaucoup ont eu la chance d'être choisis pour aider le magicien.

Trois d'entre nous ont même été les héros de la pièce « la Princesse, le Prince et le Dragon ». Les dialogues étaient improvisés par les enfants : certaines répliques étaient vraiment très drôles. Le papa d'un enfant a été volontaire pour que son billet de 10 euros se transforme en un billet de 50 euros. Grosse déception : le tour de magie n'a pas marché. Le spectacle a été suivi d'une séance de danse où nous avons tous pu nous éclater. Ouf ! Après l'effort nous avons fait honneur au gouter offert.
 - Alors le spectacle vous a plu ?
 - Oui ! »

La commission Vie locale souhaite une bonne et heureuse année 2009 à toutes les familles de Dampmart et vous dit : « À l'année prochaine pour une nouvelle animation ! »

La Commission Vie Locale





Depuis plus de quatre ans, l'association Flash'Danses de Marne et Gondoire est présente dans la commune de Dampmart.



Les cours de danses de salon et rock'n'roll sont dispensés tous les mardis soir de 20 h 30 à 22 h 30 dans la salle parquet du gymnase Roby.

Le but de Flash'Danses est d'apprendre à danser et de faire partager l'envie de bouger dans la convivialité, sans prétention de compétition.

Les cours, stages, entraînements et sorties sont pour les danseurs de tout âge un bon moyen d'expression et de détente.

Une soirée dansante est proposée tous les deuxièmes samedis soir de chaque mois au gymnase. Au mois de février, une soirée dansante spéciale crêpes se déroulera dans la grande salle du gymnase à partir de 20 h 30, sur réservation.

Pour tout renseignement concernant l'association :

contactez Christian BLANCHARD
au 06 14 81 67 15
ou sur flashdanses@orange.fr
Vous pouvez, également, visiter le site : www.flashdanses.eu

Halloween des "Petits Dampmartois"

Petites citrouilles édentées, sorciers, sorcières et diabolins apparaissent dans un décor automnal afin de fêter Halloween. Les enfants du Petit Dampmartois ainsi déguisés parcourent les rues dampmartoises pour démontrer tous leurs talents de magiciens, transformant ainsi les beaux princes en grenouilles.



Une petite halte à la mairie, où la traditionnelle lanterne garnie de friandises est remise à M. Dupont-Legendre, permet de se reposer un peu avant de reprendre la route... Nous remercions les secrétaires de la mairie qui ont gâté nos bouts de chou de friandises sucrées.

Toute l'équipe du Petit Dampmartois

Noël des "Petits Dampmartois"



Le doux bruit des vagues échouées sur la plage annonce un décor estival... les portes s'ouvrent sur une plage investie de petits marins en socquettes blanches.



Jeux de ballons, pâtes de sable et petite balade en barque sont au programme. Le sourire des enfants laisse entrer un peu de soleil dans la grisaille de l'hiver. Au second chapitre, les plus grands se parent de leurs habits de Noël. Un petit lapin qui « s'il était le Père Noël » raconte son histoire au travers d'une chanson et donne son cœur à "l'enfant Shamallow" pour que tous les enfants soient heureux. Une petite chorégraphie accompagne la mélodie.

Le spectacle est fini... eh bien non, une surprise attend les parents qui retrouvent lors d'un dernier tableau leurs bouts de chou déguisés en Père et Mère Noël. Le final, sous la neige, entouré du traditionnel sapin laisse apparaître le Père Noël et sa hotte remplie de cadeaux.

Après un long moment passé en sa compagnie, il lui faut retourner à sa distribution à travers le monde, nous laissant tout le loisir d'offrir aux personnes présentes lors de ce spectacle le verre de l'amitié autour d'un buffet appétissant.

Toute l'équipe du Petit Dampmartois

Le coin des Associations



Femina Club

Depuis de nombreuses années, FEMINA CLUB propose des cours de :

■ GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

qui s'adressent aux adultes femmes et hommes qui recherchent le bien-être, souhaitent améliorer leur condition physique ainsi que leur capital santé dans la découverte et la pratique d'activités physiques et sportives (fitness, gym douce, techniques d'étirements, danses folkloriques, renforcement musculaire) par l'utilisation de petit matériel : bracelets lestés, élastibands, ballons, bâtons, haltères, steps) Les cours ont lieu tous les mardis et jeudis de 10 heures à 11 heures au gymnase G.-ROBY.

La saison 2008/2009 a vu l'ouverture d'un cours tous les mardis et jeudis de 9 heures à 10 heures de :

■ STRETCHING POSTURAL (R)

La construction de postures qualifiées de toniques et de lourdes agit sur le tonus musculaire et apporte un bien physique et psychique. Le corps travaille dans sa globalité :

construction de stretches renforçant les muscles posturaux et agissant sur l'attitude et le maintien qui révèlent des tensions nerveuses et musculaires, contrôle respiratoire permettant de gérer son état physique et mental.

A partir de janvier, nous vous proposons un programme exclusif basé sur l'activité marche active, dénommé :

■ ACTI'MARCH'(R)

Pour cette saison, un programme de 16 semaines à raison de 2 séances par semaine, en extérieur, sera proposé à 12 personnes maximum (les jours et heures ne sont pas encore définis).

À la portée de tous, ce programme concerne toutes les personnes, sans condition d'âge, qui souhaitent pratiquer une activité à l'extérieur, retrouver le goût, le plaisir de l'activité physique, apprendre à gérer leur dépense énergétique, optimiser leur capital santé, entretenir et stimuler leur fonction cardio-respiratoire, avoir des effets positifs sur leur bien-être au quotidien.

Les bienfaits sur votre santé et votre moral se feront sentir rapidement. Aucune compétition, l'ambiance y est conviviale et sympathique.

Si l'aventure vous tente, n'hésitez pas à nous rejoindre et à nous rendre visite au gymnase aux heures des cours.

C'est le moment de mettre en pratique vos bonnes résolutions.

Pour tous renseignements complémentaires, plusieurs numéros à votre disposition :

01 60 07 33 24 Patricia D'HALLUIN
01 60 07 37 05 Yvonne CAUWET
01 64 30 01 53 Monique RANDI

Alors... à très bientôt.

*Yvonne CAUWET, présidente
et toute l'équipe de FEMINA CLUB*



Depuis trente ans, le Multi-Club de Dampmart accueille près de 200 adhérents dans les domaines de loisirs suivants :

Section gymnastique pour enfants et adultes

Initiation des enfants 3-4 ans : les cours se déroulent le mercredi matin de 10 heures à 10 h 45. Au programme, bonne humeur, échauffement, grimper, équilibre, saut, glissades, roulades, chansons et, pour finir, retour au calme. Le but recherché est de développer la motricité des enfants et l'apprentissage de la vie en collectivité.

Multisports enfants de 4 à 11 ans : les cours se déroulent le lundi de 17 heures à 20 heures en fonction des tranches d'âge. L'année se déroule sous forme de cycle thématique permettant de pratiquer un large éventail de sports collectifs et individuels.

Multisports adolescents de 11 à 18 ans : les cours se déroulent le vendredi de 19 h 30 à 20 h 30. Le vendredi suivant, après le vote des ados, un nouveau sport est proposé.

MULTI CLUB DE DAMPMART

Gym adultes : les cours se déroulent le jeudi à partir de 19 h 30 et sont très variés et accessibles à tous. Bonne humeur, convivialité, simplicité sont au programme. N'hésitez pas à venir faire un essai.

Section danse pour enfants et adultes

Danse classique : les cours se déroulent le mercredi après-midi à partir de 15 heures.

Danse modern jazz : les cours se déroulent le jeudi après-midi à partir de 17 h 30.

En juin de chaque année, la saison se clôture par le gala de danse préparé par l'ensemble du corps professoral qui s'occupe également de la création des costumes. C'est le grand événement qu'attendent petits et grands.

Section musique pour enfants et adultes

Solfège-piano : Mozart ou Beethoven en herbe peuvent améliorer leur pratique du piano et du solfège.

Rythmes et percussions : pour les enfants avides de rythmes musicaux.

En juin, une audition est organisée afin de montrer leurs progrès.

Pour tout renseignement supplémentaire, n'hésitez pas à consulter la brochure des associations mise à votre disposition à la mairie.

L'équipe du Multi-Club

LES Z'IMPROBABLES



Cette association, nouvellement créée sur la commune de Dampmart depuis juillet 2008, a pour objectif la création et l'interprétation d'animations théâtrales, et tout particulièrement la réalisation de matches d'improvisation.

À ce jour, LES Z'IMPROBABLES comptent une quinzaine de membres qui participent de manière régulière aux activités proposées par l'association.

Un match d'improvisation théâtral est un spectacle qui consiste à l'affrontement de deux équipes. Devant les spectateurs, les joueurs improvisent de courtes histoires à partir des informations données par l'arbitre. Ce dernier, accompagné de deux assistants, veille au respect des différentes règles et au bon déroulement du match d'improvisation.

Particularité des matches d'improvisation, c'est le public qui vote et attribue ainsi les points aux équipes. De plus, un chausson est mis à disposition de chaque spectateur, qui peut à tout moment le jeter sur scène pour manifester son mécontentement face aux jeux des acteurs qui n'évoluent pas, ou bien face à l'arbitre qui fait parfois preuve de zèle ou de mauvaise foi.

LES Z'IMPROBABLES sont dernièrement, le 29 novembre 2008, allés jouer un match d'improvisation dans le département des Ardennes (08).

C'est une association dynamique, qui n'hésite pas à se déplacer pour porter les couleurs des Dampmartois à travers les diverses régions de notre pays.

Mais c'est également une association qui anime la commune, puisque son objectif est de réaliser deux spectacles de matches d'improvisations, à Dampmart, dans le courant du premier semestre 2009.

De plus, un atelier « contes » vient dernièrement d'être créé. L'objectif de ce dernier est de non seulement créer des contes, mais aussi de les présenter à un public de jeunes enfants.

Pour le moment, une seule date de représentation est planifiée alors à vos agendas et retenez que le 21 mars 2009 à 20 h 45 à la salle G.-Roby, LES Z'IMPROBABLES vous garantissent une soirée unique et divertissante.

En outre, vous rêvez de monter sur scène, vous êtes dynamique, vous ne manquez pas d'audace, alors ne vous contentez pas d'être spectateur, venez nous rejoindre !

Vous n'avez jamais fait de théâtre, vous êtes introverti, mais vous aimeriez bien vaincre votre timidité, venez nous rejoindre !

Venez oublier votre quotidien, venez vous amuser avec nous. Toute l'équipe des Z'IMPROBABLES vous attend.

N'hésitez pas à venir nous rendre visite durant nos répétitions, vous serez les bienvenus.

Pour tout renseignement, contacter :
Caroline au 06 17 12 62 82 ou linecaroo@gmail.com
Sébastien au 06 83 53 50 22 ou mudont1975@yahoo.fr

La compagnie d'Arc en 2008

En janvier, comme tous les ans, nous avons honoré saint Sébastien par un tir dont Julien Bernard est sorti vainqueur. Il est donc Bastien pour l'année. Le tir a été suivi d'un repas amical qui a réuni de nombreux convives.

Au mois de mars, nous avons tiré l'Abat l'Oiseau. C'est Jean-Marc Benoît qui a abattu le volatile de bois à sa première flèche. Il est Roi jusqu'à l'année prochaine.

À la suite de ce tir, l'assemblée générale a réélu le conseil d'administration qui a, lui-même, réélu son bureau.

En mai, nous avons participé à deux Bouquets provinciaux, l'un à Fismes et l'autre à Coigny. Ce furent deux très belles fêtes qui ont réuni de nombreux archers. On a pu y compter près de 300 drapeaux de compagnies d'Arc qui avaient fait le déplacement. Et le soleil était de la fête !

En juin, à l'occasion de la Fête de la Marne, nous avons organisé une journée portes ouvertes et nous y avons accueilli de nombreux amateurs venus découvrir notre sport.

En août-septembre, nous avons ouvert notre concours annuel pendant cinq semaines. Nous y avons reçu de nombreux archers venus d'Île-de-France pour disputer le Prix général et le Prix particulier.

En septembre, notre équipe féminine a combattu brillamment en se classant en division Honneur lors d'un concours réunissant les meilleures d'Île-de-France dans les Yvelines. Nous sommes très fiers de notre équipe de Dames.



En décembre, nous avons pu récompenser les meilleurs archers venus disputer notre concours Prix de Volailles. Ils sont repartis les bras chargés de victuilles pour Noël.

Bien sûr, nos archers ont participé à de nombreux concours au cours de l'année et se sont comportés honorablement. Nous sommes prêts pour affronter l'année 2009.

Claude BLIN

Le coin des Associations

Les petits chœurs musclés

Une nouvelle association qui démarre cette année en septembre 2008. L'idée était



de proposer du football et du rugby aux enfants de Dampmart âgés de 5 à 8 ans. 18 inscrits au départ et un enthousiasme des joueurs et des parents qui se renouvelle



chaque samedi après-midi. Jusqu'à Noël, le temps s'est montré clément et nous avons eu de la chance mise à part la dernière séance où il a fait vraiment très froid.

Chaque séance démarre par des échauffements variés, puis est dédiée soit au football soit au rugby avec pour finir quelques jeux. L'objectif est de proposer à chacun une approche du jeu collectif : prendre en compte ses partenaires et les adversaires en échappant à un "jeu égo-centré", tout en prenant du plaisir à bouger et à apprendre des techniques nouvelles.

A la rentrée, notre association aimerait ouvrir à tous une section chorale. En espérant qu'elle soit aussi dynamique que la section football - rugby.

Volley - Tennis

Le dimanche 8 juin, une équipe mixte issue du Tennis-Club de Dampmart et de Dampmart Volley-Ball a participé à ce marathon par équipes.

Neuf adhérents de ces deux associations se sont partagés les 42,195 km.

L'équipe est arrivée 50^e sur 112 équipes participantes, en 3 h 40 min.

Circuit très sympathique à travers seize communes de Marne et Gondoire.

Une initiative à renouveler !

Petite histoire : la course du marathon commémore la légende du messager



Marathon Marne et Gondoire

grec Phidippides qui parcourut la distance de Marathon à Athènes pour annoncer la victoire contre les Perses, en 490 avant l'ère commune.

Tennis Club de Dampmart

DAMPDMART TC, on y vient, on y est bien

L'école de tennis fait le plein de super jeunes...

La saison a bien commencé pour le club, l'école de tennis est en forte progression. Les inscriptions qui se sont tenues en 2008 montrent l'engouement actuel pour le club.

Depuis quelques mois, quelques trente-quatre tennismen en herbe sont entraînés avec gentillesse, compétence et efficacité par Marie-Hélène.

Cette année, quatre équipes sont engagées pour les matches qui se disputeront le mercredi après-midi, courant avril et mai.



Espérons que tous ces jeunes obtiendront de bons résultats et défendront brillamment les couleurs de Dampmart !

Quoi de neuf au club ?

Prévus depuis de longs mois, les travaux de réfection des courts de tennis, diligentés par notre municipalité, ont débuté au mois de novembre 2008.

Les courts rénovés seront à la disposition de nos adhérents au printemps.

Un grand merci aux bénévoles qui ont donné un peu de leur temps au club et qui ont participé au nettoyage des abords des courts... même si certains ont choisi la position couchée !

Le président, Christian PIERRE





Le Syndicat intercommunal Centres de pédagogie et de réadaptation pour handicapés de Lagny fait appel au mécénat

Le Syndicat intercommunal des centres de pédagogie et de réadaptation pour handicapés, situé à Lagny-sur-Marne, fait appel à la générosité de tous pour ses travaux de rénovation aujourd'hui indispensables. Propriété depuis 1974 du Syndicat, le domaine de La Grange au Bois accueille actuellement 150 personnes handicapées réparties dans deux établissements, l'ESAT pour la formation professionnelle, et l'ETAPPH, lieu d'accueil pour des occupations créatives (informatique, artisanat, arts plastiques...). L'Établissement temporaire d'accueil pour personnes handicapées, situé au rez-de-chaussée de La Grange au Bois, prend en charge une vingtaine de personnes en attente d'une nouvelle orientation pour une durée de deux à cinq ans.

Sur le site du CPRH, on trouve un château construit en 1745, qui était dans un premier temps le logis abbatial de l'abbé de Lagny. Abandonné pendant la Révolution, le château est acheté en 1806 par un certain M. Bernard, fils d'un marchand de draps. Aujourd'hui, malheureusement, cette belle bâtisse a vieilli et nécessite une restauration urgente (toiture et ravalement) à laquelle le Syndicat, l'État et le département de Seine-et-Marne ne peuvent s'atteler seuls. En partenariat avec la Fondation du Patrimoine, organisme reconnu d'utilité publique, le Syndicat intercommunal fait donc aujourd'hui appel au mécénat. « À chacun de vous d'apporter sa contribution, si modeste soit-elle, à ce projet », souligne Marie-France Griffon, la présidente du Syndicat intercommunal CPRH. Un syndicat qui regroupe 33 communes sur un bassin de population de 243 600 habitants. Syndicat intercommunal et Association de gestion CPRH, dont les missions sont complémentaires, se sont donnés pour objectif de faire accéder à une vie sociale professionnelle des personnes handicapées. Leur collaboration a notamment permis la création d'un IME à Chelles et d'un foyer d'hébergement à Dampmart.

Vous pouvez envoyer un don (déductible de l'impôt sur le revenu) à l'adresse : Fondation du Patrimoine, Hôtel de Vigny – 10 rue du Parc – 75003 Paris, en libellant votre chèque à l'ordre de « Fondation du Patrimoine – Château de La Grange au Bois ».

Permanences du CCAS

sur rendez-vous, les lundis et samedis, de 9 heures à 11 heures.

Merci de contacter la mairie aux heures d'ouverture au 01 64 30 13 45.

www.dampmart.fr - mairie@dampmart.fr

Françoise DARRAS, déléguée aux Affaires sociales

Affaires Sociales



Pour chaque enfant
Santé, Education, Egalité, Protection
FAISONS AVANCER L'HUMANITE

Mettre ses talents au service des enfants du monde

L'UNICEF recherche des personnes motivées (jeunes, actifs, jeunes retraités) prêtes à mettre leurs compétences au service des enfants du monde.

Agir avec l'UNICEF en France, c'est participer à une action qui aboutit à des résultats concrets et contribue à améliorer le sort des enfants dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la protection.

Etre bénévole pour l'UNICEF, c'est être le porte-parole des enfants auprès de tous les publics en France pour, par exemple :

- participer aux actions de collecte de fonds (ventes de cartes et produits...), en tenant des stands dans les centres commerciaux et les marchés ;
- rejoindre une équipe compétente et structurée, afin d'assurer l'accueil, les permanences, le secrétariat, la documentation ;
- promouvoir les droits de l'enfant dans les établissements scolaires ou lors de salons, débats et colloques.

L'UNICEF propose à ses bénévoles adhérents une formation et un accompagnement pour accomplir leur mission.

Pour devenir bénévole et rejoindre une de nos 5 antennes (Combs-la-Ville, Pontault-Combault, Bailly-Romainvilliers, Cély-en-Bière et Provins) contacter le comité départemental :

Comité UNICEF de Seine-et-Marne

Parc Chaussy – 22 bis, rue du Chêne – 77380

Combs-la-Ville

Tél. : **01 60 60 14 81** –

Courriel : unicef.seineetmarne@unicef.fr

Permanence du lundi au vendredi,
de 9 heures à 12 heures.

Adresses Utiles :

- **RESTO DU COEUR**
32 Avenue du Général LECLERC 77400 - LAGNY
- **SECOURS CATHOLIQUE**
21 rue Vacheresse 77400 - LAGNY

Etat-Civil



NAISSANCES en 2007

DOP Robin, Peter, Germain	2 novembre 2007
LÉGERE Jessy, André, Edmond	3 novembre 2007
LOURY Erwann, André	11 novembre 2007
CASSE Gabriel	29 novembre 2007
SIMON Nolan, Frédéric	7 décembre 2007
LAURENS Lison, Stéphanie	15 décembre 2007
DE PABLO Elliot, Andréa, Pierre	28 décembre 2007

MARIAGES en 2007

MAURASIN Francis, Jean et MARIEN Elisabeth	8 décembre 2007
--------------------------------------------	-----------------

DÉCÈS en 2007

DUMENIL Fernand, Félix, Marcel	93 ans
PARCOLLET Roger, Pierre, Pascal	85 ans
ANTOUREL Paul Euphrasius	79 ans

NAISSANCES en 2008

DE OLIVEIRA VIEIRA Claudia	31 décembre
BENOTMANE Aïmen	29 juin
CHAÏB Yakin	3 juillet
DA SILVA Naïme	23 août
DUMOULIN Evan, Dominique, Michel	10 septembre
DUPELIN Lydie	25 février
EPINAT Noahn, Sebastien, Elie	1 ^{er} avril
FERREIRA GOMES Lucas	12 avril
FREDERIC Shana, Emma, Lou	4 décembre
GASQUI Jean-Yanis, Zougar	2 mars
GILLE Thibaut, Léo	29 septembre
GROFFE Yuri	1 ^{er} avril
GUILLEBAUD Matthieu, Paul	6 mai
HAOUCHET Sofiane, Ilyes	29 février
HEIL Noa, Jacques, Serge	30 octobre
JACQUIN Maya, Lily-Rose, Inès	18 décembre
KOHN Amory, Hayri, Michel	19 septembre
LEUREUIL Alexis	22 mai
LIRA-CHAUVEAU-BERNADOTTE Mathilde, Lucienne, Carmen	18 avril
MARIN Valentin, Nicolas, Antoine	3 janvier
MENU-GUILLEMAIN Maïa	23 octobre
MERLE Manon, Maryse, Christine	9 juin
NUNES Adrien	28 février
ORILLARD Noa, Mario	9 octobre
PELLICER Anaïs	19 novembre
PIQUE Marlène, Romane, Anne	14 septembre
POUPARD Audrey, Cécile, Louise	6 janvier
RELMY Charlene	31 octobre
ROSA-GODELIER Florian, Killian	14 avril
SZLEMP Kévin	30 octobre
THIEBAULT Léopold	25 septembre

MARIAGES en 2008

CORBLIN Stéphane, Henri, Pierre et CHRISTMANN Stéphanie, Corinne	19 janvier
RAPHEL Kilpéric et JEAN Florence, Martine, Jacqueline, Solange	2 mai
MOREIRA Sébastien, Joseph et AUDUREAU Sandrine, Danielle, Chantal	21 juin
HALLEZ Fabrice, Maurice, Franck et KONDO Akiko	2 juillet
ROSZKIEWICZ Stéphane, Jean-Emmanuel et FOUQUET Olivia, Edith	25 août
HUYSSCHAERT Stéphane, Philippe, Georges et ASSELINEAU Stéphanie	13 septembre
MATTIA Dayvid et BUSSONET Adeline, Allison	20 septembre

DÉCÈS en 2008

GULD Anna	98 ans
BISSAUD Germaine	87 ans
DUDRAGNE Christiane, Denise	56 ans
SQUINABOL Romilda, Jolanda, Giovanna veuve de Henri, Raymond, Maurice BARRET	87 ans
FRANCHE Jean, François	78 ans
ESTÈVE Valentine, Joséphine, Françoise veuve de Marcel, René, Raymond CAMPREDON	87 ans
SIMAS Henriette, Simonne épouse Raymond, Louis FAYOL	83 ans
TISSIER Paulette, Marie, Juliette veuve de Henri, Auguste, Antoine CHAMBREY	88 ans
TUFFET René, François, Pierre	90 ans
DUMAS Micheline, Georgette, Edith veuve de Guy, Edmond, Albin LITSANJOU	82 ans
TALLON Gisèle, Suzanne, Sabine	83 ans
DOBAT Georgette, Denise	81 ans
DUTOY Claude, Julien	60 ans
BARAILLER Yvan, Henri	35 ans
BULARD Marguerite, Raymonde, Fernande veuve de François, Pierre LANGSTENGEL	85 ans
FOUCHEROT Patricia, Huguette épouse de Patrick, Pascal, Louis GOBINET	53 ans
NORMAND Marcelle, Renée, Danielle veuve de René, Raymond SAUVAGE	88 ans
BARDELLE Serge, Egidio, Eugène	65 ans
THAUVIN Andrée, Denise veuve de Daniel, Auguste MORIO	88 ans
SPINELLI Bernard, Hermogènes	61 ans
BOULANGER Paul, Armand, Georges	67 ans
DÉCOTE Daniel, Pierre, Etienne	62 ans
FAORO Marcel, Jean	69 ans
BRITES Alvaro, Candido	79 ans
PRIEUR Gustave, Louis	94 ans
RIO Suzanne, Yvette, Marguerite veuve de Emmanuel SABATIER	86 ans

Une chambre d'hôte "la Dhuis"

Marne-la-Vallée

A proximité de Disney, du TGV, du RER, et du train Paris est.

Monsieur et Madame Chauveau vous accueillent dans un village calme, avec parking privé et jardin.

L'accueil comprend :

1 chambre avec un lit double,
1 chambre avec 2 lits simples
1 cabinet de toilettes avec douche et WC
télévision dans la chambre.

Tarif sur demande

Possibilité de table d'hôte.

Mr et Mme CHAUVEAU

9 rue A. LABOUR

DAMP MART 77400

01 64 30 15 08

06 83 29 20 29

E-mail claude.chauveau3@wanadoo.fr



Où est notre ourson ?

C'était notre petit dernier, nous hésitions à l'installer loin des regards tant nous le trouvions beau ; malheureusement, des personnes sans scrupule l'ont trouvé à leur goût et l'ont kidnappé. Aucune rançon n'a été demandée mais, de toute façon, nous ne céderons pas au chantage.

Messieurs les ravisseurs, si vous lisez ces lignes, sachez que les Dampmartois vous en veulent beaucoup de les avoir privés de ce décor de Noël qui égayait

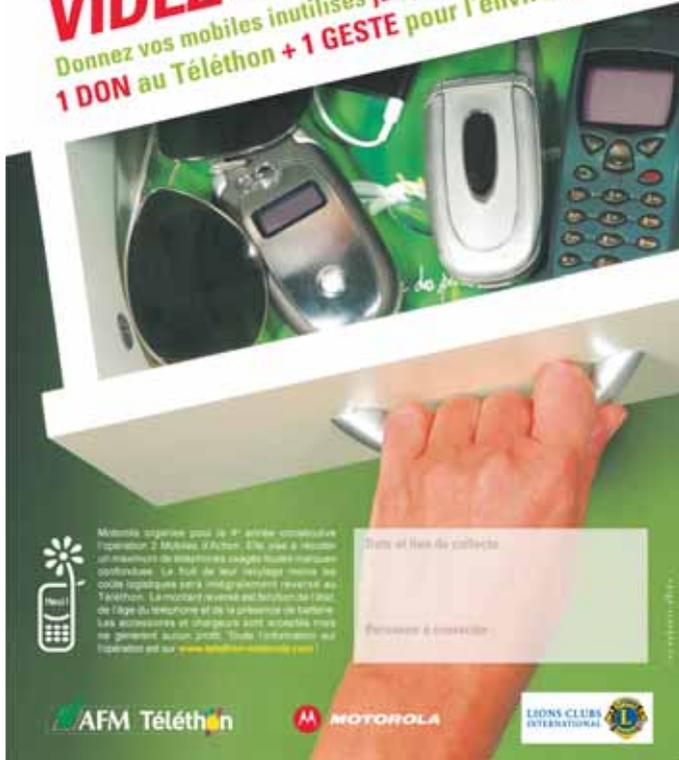
l'entrée nord du village. Sachez aussi qu'il serait « intelligent » de le ramener à son point de départ ou devant la mairie dès que possible (au lieu de le stocker dans un coin humide du garage ou de le brûler dans votre cheminée) ; nous ne vous en serions absolument pas reconnaissants, mais il pourra servir pour les autres fins d'année.

Signé : les bénévoles qui mettent leur temps et leur imagination au service de Dampmart pour que celui-ci soit plus agréable. Depuis, les fêtes sont passées et d'autres décors ont été dérobés !



VIDEZ VOS TIROIRS !

Donnez vos mobiles inutilisés jusqu'au 6 décembre 2008
1 DON au Téléthon + 1 GESTE pour l'environnement



Ne jetez plus votre téléphone portable

Motorola organise pour la 4^e année consécutive l'opération 2 Mobiles d'Action. Elle vise à récolter un maximum de téléphones usagés toutes marques confondues. Le fruit de leur recyclage moins les coûts logistiques sera intégralement reversé au Téléthon. Le montant reversé est fonction de l'état, de l'âge du téléphone et de la présence de batterie. Les accessoires et chargeurs sont acceptés mais ne génèrent aucun profit. Toute l'information sur l'opération est sur

www.telethon-motorola.com !

Pour les téléphones mobiles dont l'état le permet, ils seront testés puis revendus dans les pays émergents, à des prix très accessibles pour une population qui, très souvent, ne dispose pas de ligne de téléphone fixe.

Ceux dont l'état ne permet pas leur remise sur le marché seront démontés et certains de leurs composants comme le cuivre, l'or, les plastiques... seront valorisés. Les plastiques recyclés peuvent par exemple devenir des cônes de chantier ou des pare-chocs de voiture. Les téléphones mobiles en très mauvais état seront incinérés et l'énergie ainsi produite peut être récupérée pour un usage collectif (systèmes de chauffage, eau

chaude...). Vous pouvez déposer vos anciens téléphones au secrétariat de la mairie. Cette opération est réalisable tout au long de l'année. En tant que bénévole Téléthon je me charge de déposer auprès de la coordination Nord Seine-et-Marne le fruit de cette collecte.

En agissant ainsi vous faites un geste pour l'environnement, pour l'AFM, pour des malades.

En 2007 c'est 120 000 euros qui ont été versés à l'AFM (Association française contre les myopathies).

Merci à tous de votre générosité, merci à la municipalité pour l'insertion de cet article.

Eveline MERCIER,

accréditation Téléthon 077N073

Paiement par Carte bleue

Nous vous rappelons que, désormais, un nouveau mode de paiement par Carte bleue vous est proposé pour régler vos factures de restaurant scolaire, centre de loisirs, halte-garderie ainsi que pour les repas à domicile.

N° URGENCES

MAIRIE	01 64 30 13 45
SOUS-PRÉFECTURE DE TORCY	01 60 95 59 77
POLICE-SECOURS	17
COMMISSARIAT	01 64 12 68 68
GENDARMERIE	01 64 30 00 91
POMPIERS	18
SAMU (15)	01 64 10 67 50
SAMU SOCIAL	115
HÔPITAL DE LAGNY	01 64 30 70 70
SOS MÉDECINS	0 825 33 36 15
SOS DENTISTE	08 92 23 11 28
SOS ANTIPOISON	01 40 05 48 48
SOS-SERRURIER	0 800 00 00 08
EDF-GDF	0 810 333 177
SFDE	0 811 900 400



Mairie de Dampmart

7 rue de Château 77400

Tél. : 01 64 30 13 45 - Fax : 01 64 02 27 52

Courriel : mairie@dampmart.fr

Site internet : www.dampmart.fr

Horaires d'ouverture au public

Lundi, mardi, vendredi : 9 h - 12 h et 14 h 30 - 17 h 15

Mercredi : FERMETURE

Jeudi : 9 h - 12 h et 14 h 30 - 18 h 30

Samedi : permanence état civil de 9 h - 12h 30

Faire vivre la démocratie

Durant la campagne électorale, nous avons trouvé particulièrement enrichissant le contact direct établi avec les Dampmartois. Aussi, au cours de notre mandat, allons-nous chercher à donner aux citoyens de notre village de nouvelles possibilités de participer aux débats qui animent la commune.

Dans cet objectif, nous avons décidé qu'après la clôture de chaque conseil municipal, les Dampmartois présents dans le public auraient la possibilité de poser des questions directement aux élus.

Nous espérons que cette nouvelle possibilité offerte permettra de faciliter le dialogue et la transparence.

Le Conseil Municipal



RETENEZ BIEN CETTE DATE

21 mars



Le 21 mars aura lieu le carnaval de Dampmart. Réservez votre date, préparez vos costumes et venez faire la fête avec nous.

Cette année le thème sera « les contes » ; très large choix pour que tous les enfants et adultes trouvent un costume.

Le matin, le cortège partira de la rue Lafayette et ira en passant par le centre ville jusqu'au gymnase où le Bonhomme Carnaval sera brûlé.

L'après-midi, tout le cortège ira rejoindre le carnaval de Lagny pour finir avec les fanfares et les bandas sur les bords

de Marne, où spectacle et embrasement du bonhomme auront lieu. Venez nombreux.

Déjà d'autres dates à retenir :

- le 21 juin, ce sera la Fête au village ;
- le 28 juin, la Fête des bords de Marne.

La Commission Vie Locale

Travaux d'assainissement

La communauté d'agglomération de Marne et Gondoire, avec l'appui technique du Syndicat intercommunal d'assainissement de Marne la Vallée (SIAM), ont établi un programme de travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement sur tout le territoire de notre communauté d'agglomération.



Cette étude a débuté en 2005, dès notre entrée dans l'intercommunalité. Elle a suscité de nombreux contacts et discussions entre élus et bureau d'étude. Les données ont été revues à la hausse suite aux contraintes réglementaires et aux conclusions des études physiques entreprises sur le terrain.

Ce programme ambitieux, d'une durée de 15 ans, a été établi dans une enveloppe budgétaire de 61 millions d'euros TTC et une mission de réalisation annuelle de 5 millions euros.

Notre commune bénéficie d'une enveloppe globale de 8.5 millions, soit le troisième budget d'investissement des 15 communes.

Le programme de travaux définitif, en cours de négociation, sera arrêté fin janvier.

Ce planning déterminera les orientations communales en matière de politique de voirie pour la décennie à venir. Les investissements seront programmés en conséquence.

Les travaux d'assainissement suivent une logique de fonctionnement du réseau et, pour cette raison, les travaux débiteront par le bas de notre commune : rue de l'abreuvoir, second semestre.

Suite à ces travaux, les usagers devront se raccorder en conséquence. Afin de mener à bien cette tâche, la communauté d'agglomération de Marne et Gondoire a missionné un bureau d'étude, TEST INGENIERIE, qui visitera chacune des personnes concernées, afin d'établir un diagnostic technique.

Une réunion publique d'information aura lieu courant 1^{er} semestre 2009 pour présenter le programme de travaux sur la commune ainsi que ses enjeux. Participeront les services de Marne et Gondoire, du Siam et du bureau d'étude mentionné ci-dessus.

Nous ne manquerons pas de vous informer.

Laurent Delpech
Vice Président de la communauté d'agglomération
de Marne et Gondoire

En charge de l'exploitation des réseaux d'assainissement



De l'idée au projet !

RENTILLY, le 12 décembre 2008

Mairie de Dampmart

Monsieur le Maire,

J'ai le plaisir de vous informer qu'à compter du mois de janvier 2009 la communauté d'agglomération de Marne et Gondoire **met en place un nouveau service destiné à favoriser la création et la reprise d'entreprise sur son territoire.**

Ce nouveau service est destiné aux habitants de Marne et Gondoire qui souhaitent créer, reprendre une activité professionnelle, mais aussi aux jeunes chefs d'entreprise qui ont démarré une activité dans les trois dernières années.

Assuré par des professionnels, ce service vise à apporter un conseil personnalisé à chaque projet.

Une permanence aura lieu tous les 2^{es} et 4^{es} mardis de chaque mois sur rendez-vous à la Direction de l'aménagement de Marne et Gondoire (Domaine de Rentilly, pavillon des Gardes, 11 rue de Guermantes, 77600 Bussy-Saint-Martin. Tél. : 01 60 35 43 59).

Patricia BEAUGEARD, chargée de mission au développement économique, est à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous remercie de diffuser cette information et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le vice-président
chargé du développement économique,
Sinclair VOURIOT

Pôle Gare : top départ pour les travaux !

A partir de la fin du premier trimestre (courant mars), et pour une durée de 3 ans, la gare de Lagny - Thorigny change de visage. Les travaux auront notamment pour but :

- de créer une « zone 30 » tout autour de la gare
- d'aménager l'ensemble de la zone qui s'étend de part et d'autre de la gare actuelle, limitée au sud par La Marne, où l'on compte 6000 utilisateurs (50% piétons, 27% en deux roues, 23% en voiture) chaque jour et faire cohabiter au mieux l'ensemble des modes de déplacement
- de rendre le stationnement plus lisible sans diminuer le nombre de places actuelles (y compris le long de la voie ferrée côté Thorigny) A terme, ce sera 337 places de stationnement disponibles en courte et longue durée.
- d'organiser deux gares routières pour desservir le nord et le sud
- de refaire dans le même temps l'assainissement coté Thorigny afin de résoudre les problèmes d'inondations par fortes pluies

Enfin, Réseau Ferré de France construira un sous terrain complet à l'emplacement de l'actuel, permettant d'accéder aux 2 quais et de franchir l'ensemble de la voie ferrée (finalisation prévue pour 2011).



La Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire est maître d'ouvrage



de ce chantier et organisera la communication. Ainsi, nous recevrons directement dans

nos boîtes aux lettres une lettre d'information avant le début de chaque phase importante du chantier (qui en compte 9) pour nous expliquer les travaux à venir et les implications en terme de circulation. De plus, des prospectus complémentaires seront diffusés autour du pôle Gare (point d'information dédié, accueil SNCF, commerçants) pour apporter certaines précisions sur les travaux en cours dans la zone. Chaque fois que nous disposerons d'informations sur le déroulement d'une phase au moment de la parution de l'Echo, nous les publierons.

Vous pourrez également consulter le site interne de Marne et Gondoire

<http://www.marneetgondoire.fr/>

qui comprendra une rubrique dédiée à ce grands projets structurant de se secteur.



Ets GRANIER G.

COUVERTURE - CHARPENTE

NEUF et RÉNOVATION
Tuiles, zinc, ardoises, vélux...

3, allée des Rousselets - 77400 THORIGNY-sur-MARNE

Tél. 01 64 30 14 34

Consultez notre site :

www.granier-g.com



Etablissement pour Personnes Agées dépendantes

APLUS SANTÉ

La Détente

Accueil
temporaire
et permanent



detente@groupe-aplus.com

7, rue de l'Abreuvoir 77400 DAMPMART
Tél. 01 64 12 76 00 - Fax : 01 64 30 85 66

GARAGE de la MONTAGNE



Achat Vente
Toutes Marques

MÉCANIQUE - TÔLERIE -
PEINTURE



01 64 02 17 73

4 rue Antoinette Labour - 77400 DAMPMART



Afin de perpétuer les traditions,
Stéphane Morlet conjugue l'art
de la table et celui des moments
uniques de votre vie.

Pour vos repas
de fêtes, mariages, réceptions
et banquets, il vous assure de son
savoir faire et d'une qualité
de services répondant
à vos attentes.

Pour tous renseignements appelez le **01 64 30 03 03**
Nous aurons le plaisir de vous recevoir
14, rue du Maréchal Foch - 77400 Thorigny-sur-Marne

Société de propreté industrielle

Prestations spécifiques d'entretien et rénovation des marbres et tous types de sols - Remises en état après travaux - Remises en état après sinistres - Entretien des espaces verts - Vitrierie inaccessible par alpinistes

Standard téléphonique 24/24 et 7/7 à disposition de ses clients 365 jours par an

Nos atouts : adaptabilité, réactivité et professionnalisme.

Une implication totale de toute la hiérarchie de l'encadrement aux salariés.

Quatre structures à votre service :

Nouveaux Services Picardie

Rue de Poulainville
80000 AMIENS
Tél 03 22 67 10 62 / Fax 03 22 52 09 49
e-mail : ns.picardie@wanadoo.fr

Nouveaux Services Ile de France

16/18, rue du Pont Hardy
77400 LAGNY SUR MARNE
Tél 01 60 35 45 94 / Fax 01 60 35 45 95
e-mail : ns.idf@wanadoo.fr

Nouveaux Services Paris Sud Ouest

13 rue St Honoré
78000 VERSAILLES
Tél 01 39 50 31 08 / Fax 01 39 02 00 66
e-mail : ns.parissudouest@wanadoo.fr,

Nouveaux Services Champagne Ardenne

8 bis rue Gabriel Voisin - BP 1043
51688 REIMS Cedex 2
Tél 03 26 05 42 53 / Fax 03 26 47 91 09
e-mail : ns.champagneardenne@wanadoo.fr

Site internet : www.ns-proprete.fr



Mairie de Dampmart

7 rue de Château 77400

Tél. : 01 64 30 13 45 - Fax : 01 64 02 27 52

Courriel : mairie@dampmart.fr

Site internet : www.dampmart.fr

Horaires d'ouverture au public

Lundi, mardi, vendredi : 9 h - 12 h et 14 h 30 - 17 h 15

Mercredi : FERMETURE

Jeudi : 9 h - 12 h et 14 h 30 - 18 h 30

Samedi : permanence état civil de 9 h - 12h 30

Permanences du CCAS

sur rendez-vous, les lundis et samedis,
de 9 heures à 11 heures.

Merci de contacter la mairie aux heures d'ouverture
au 01 64 30 13 45.

www.dampmart.fr
mairie@dampmart.fr

Françoise DARRAS,
déléguée aux Affaires sociales